

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 D 00493

Numéro SIREN : 314 282 161

Nom ou dénomination : HMS

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2021 sous le numéro de dépôt A2021/023078

HMS

SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 669 033 EUROS
SIEGE SOCIAL : CALUIRE-ET-CUIRE (69300)
IMMEUBLE L'APOGEE
3, RUE DE MAILLY

314 282 161 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
PRISES PAR LES ASSOCIES
LE 26 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Et le vingt-six février,

les associés de la société dénommée HMS, savoir :

- | | |
|--|-----------------|
| - Monsieur Mickaël ARRAGONE,
propriétaire de..... | 1.864 actions |
| - Monsieur Dominique BILLAT,
propriétaire de..... | 1 action |
| - Monsieur Guillaume COLLIN,
propriétaire de..... | 1 action |
| - Monsieur William FABRE,
propriétaire de..... | 1.864 actions |
| - Monsieur Stéphane FAUSSURIER,
propriétaire de..... | 1 action |
| - la société MAILLY 70,
propriétaire de.....
représentée par Monsieur Guillaume COLLIN | 167.160 actions |
| - Madame Julie MONNET,
propriétaire de..... | 1.864 actions |



- Monsieur Franck PATRICOT, propriétaire de.....	1 action
- Monsieur Arnaud PONCET, propriétaire de.....	1 action
- Monsieur Philippe ROUX, propriétaire de.....	7.836 actions
- la société WAOUH, propriétaire de..... représentée par Monsieur Gilles LALOUM	5.805 actions
<hr/>	
Soit un total de	186.398 actions

ont pris ce jour, à l'unanimité, les décisions ci-après se rapportant à l'ordre du jour suivant établi par le Président, Monsieur Stéphane FAUSSURIER et les Directeurs Généraux, Monsieur Dominique BILLAT, Monsieur Guillaume COLLIN et Monsieur Arnaud PONCET :

ORDRE DU JOUR

- Remplacement de Monsieur Stéphane FAUSSURIER, Président démissionnaire ;
- (...)
- Remplacement de Monsieur Dominique BILLAT, Directeur Général Démissionnaire.
- (...)

PREMIERE DÉCISION

Les associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Stéphane FAUSSURIER de ses fonctions de Président, avec effet de ce jour, décident de nommer en ses lieux et place :

- Monsieur Jean-François VERSTRAETE, né le 18 décembre 1974 à Valenciennes (59300), de nationalité française, demeurant à Hem (59510), 179 rue Jules Guesde, lequel est inscrit tant à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Hauts-de-France qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes près la Cour d'Appel de Douai,

pour une durée indéterminée et avec tous les pouvoirs prévus par les statuts.

Les associés précisent que Monsieur Jean-François VERSTRAETE ne percevra aucune rémunération de la société HMS.

Monsieur Jean-François VERSTRAETE déclare avoir pris connaissance des statuts de la société HMS, et accepter expressément les fonctions qui viennent de lui être confiées, ainsi que les responsabilités qui en découlent, en précisant qu'il n'est sous le coup d'aucune interdiction susceptible de lui en empêcher l'exercice.

(...)

TROISIEME DÉCISION

Les associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Dominique BILLAT, l'un des Directeurs Généraux, avec effet de ce jour, décident de nommer en ses lieu et place :

- Monsieur Stéphane FAUSSURIER, né le 10 février 1973 à RILLEUX-LA-PAPE (69286), demeurant à RILLEUX-LA-PAPE (69286), 12, chemin du Coteau, lequel est inscrit tant à l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de Lyon,

pour une durée indéterminée et avec tous les pouvoirs prévus par les statuts.

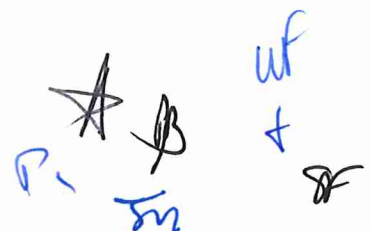
Les associés décident expressément que Monsieur Stéphane FAUSSURIER aura également le pouvoir de représenter en toute circonstance la société vis-à-vis des tiers, conformément aux dispositions de l'article 12, X des statuts.

Les associés précisent que Monsieur Stéphane FAUSSURIER ne percevra aucune rémunération de la société HMS.

Monsieur Stéphane FAUSSURIER déclare avoir pris connaissance des statuts de la société HMS, et accepter expressément les fonctions qui viennent de lui être confiées, ainsi que les responsabilités qui en découlent, en précisant qu'il n'est sous le coup d'aucune interdiction susceptible de lui en empêcher l'exercice.

(...)

(signatures en page suivante)

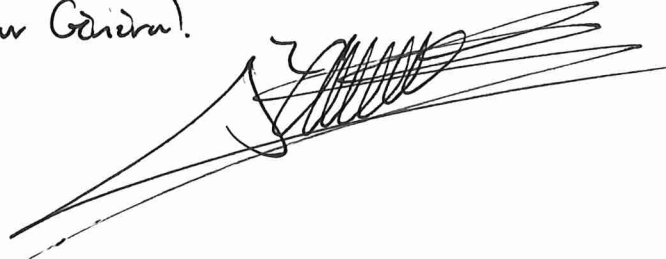


Extrait certifié conforme

Monsieur Stéphane FAUSSURIER

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour démission de mes fonctions de Président et acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour démission de mes fonctions de Président et acceptation
des fonctions de Directeur Général.



M. Jean-François VERSTRAETE

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de
Président

